

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/03/2008
Publication : 14/03/2008



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-3-3-14

Séance du vendredi 7 mars 2008

DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2008/I-5e/08 du Conseil Général du 14 décembre 2007 relative aux moyens des services de l'Administration Générale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

- pour l'opération de KUNHEIM, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental d'une parcelle le long de la R.D. 468, afin de parfaire l'alignement des propriétés riveraines, étant précisé que cette solution aurait l'avantage de régler ultérieurement par voie d'échange un élargissement d'une voie communale ;

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions